

Petit guide pratique pour les nouveaux
ADHÉRENT-E-S et COOPÉRATEURS/TRICES
Europe Écologie - Les Verts Région Pays de la Loire



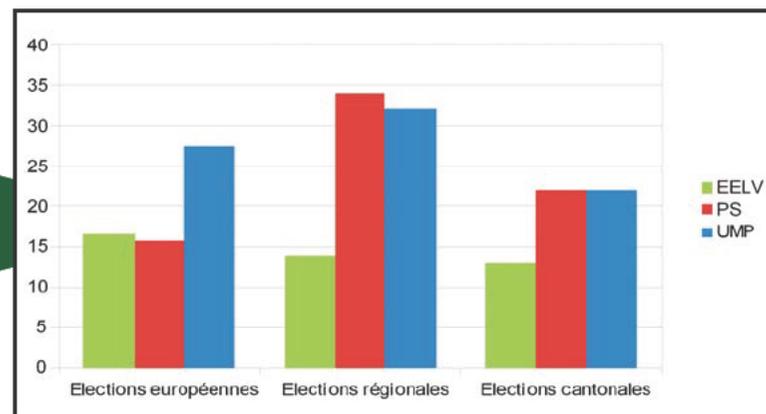
Bienvenue aux nouveaux adhérent-e-s et coopérateurs / trices !

Bienvenue à vous !

Vous souhaitez participer à des actions concrètes et/ou contribuer à l'enrichissement de notre réflexion collective ? Quelle que soit votre motivation, vous aurez besoin de quelques clefs de compréhension pour faire vos premiers pas au sein de notre mouvement. Ce petit guide est justement là pour vous aider ! Chacun e d'entre vous pourra y trouver toutes les informations utiles concernant l'activité de notre mouvement.

Nous souhaitons à toutes celles et ceux qui nous rejoignent de trouver pleinement leur place au sein du rassemblement écologiste, de participer le plus possible aux débats et de contribuer avec nous et concrètement, à une société plus juste et solidaire, à un développement économique en adéquation avec la réalité.

Un mouvement en pleine force en Pays de la Loire !



Bien que récent, Europe Écologie – Les Verts est un mouvement en pleine forme tant au niveau du nombre de ses adhérent-e-s qu'au niveau de ses résultats électoraux qui nous confirme comme 2^{ème} force politique de gauche dans la région.

De l'associatif au mouvement unifié des écologistes

1974 – 1983

Les débuts de l'écologie politique

Les années 1970 voient l'apparition de l'écologie sur la scène politique : après la candidature de René Dumont à la présidentielle, des candidats écologistes réalisent de petites percées électorales lors des élections locales.

1984 – 2002

Naissance et consolidation des Verts

De 1000 adhérents en 1984, les Verts sont 6000 après les élections municipales et européennes de 1989 et 10 000 à la veille de l'élection présidentielle de 2002. Ils obtiennent alors plusieurs ministères et participent au gouvernement Jospin.

2009 – 2010

Le rassemblement des écologistes

La liste Europe Ecologie arrive en seconde position lors des élections européennes de 2009 et cette dynamique se poursuit lors des élections régionales en 2010. Le congrès de Lyon en novembre 2010 concrétise ce nouveau rassemblement pour former : Europe Ecologie – Les Verts.

Coopérer ou adhérer ? Deux façons de militer !



Parce que tout le monde ne veut pas militer de la même manière, avec les mêmes implications...

Europe Écologie - Les Verts est à la fois un parti politique et un réseau coopératif. Cette structuration originale permet de maintenir une grande ouverture sur notre société. Ainsi vous pouvez contribuer au projet, participer aux débats et militer sur le terrain d'Europe Ecologie - Les Verts sans forcément y adhérer.

Cet OVNI politique que nous avons créé devra permettre à chacun-e de trouver sa place en tant qu'éco-citoyen-ne, avec les niveaux d'engagements qui lui correspondent le mieux. L'ensemble constitue un riche espace démocratique d'échanges et d'actions. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

	Cotisation	Participation aux débats et actions locales	Participation à l'élaboration des programmes	Peuvent être candidat-e-s à une élection	Adhésion aux statuts	Participation aux choix des candidat-e-s et à la stratégie électorale	Participation aux votes dans les instances internes	Peuvent être candidat-e-s dans les instances internes
ADHÉSION	Proportionnelle au revenu	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
COOPÉRATION	10€	OUI	OUI	OUI	NON seulement à la charte des valeurs	NON Excepté pour la Présidentielle	NON	Des coopérateurs tirés au sort ont une voix consultative dans les instances

Fonctionnement du mouvement politique

Au niveau national

> Le congrès national

Le congrès est l'instance souveraine. Il se réunit tous les 3 ans en moyenne pour décider de l'orientation politique du parti et élire les membres du conseil fédéral et du bureau exécutif.

Le congrès se déroule en 2 temps :

Les congrès sont d'abord décentralisés en région où les adhérent-e-s votent une orientation politique et élisent des délégué-e-s pour participer au congrès national. Ce sont ensuite ces délégué-e-s qui élisent le bureau exécutif lors du congrès national.

> Le conseil fédéral

Le conseil fédéral est le Parlement du parti. Il est l'instance délibérative et décisionnaire à l'échelle nationale

Le conseil fédéral rassemble 120 membres élu-es pour trois ans selon les modalités prévues au règlement intérieur. Le conseil fédéral doit comprendre autant d'hommes que de femmes.

> Le bureau exécutif

Le bureau exécutif (BE) assure l'exécution des décisions du parti ainsi que le fonctionnement régulier d'EELV. Il a à sa tête un ou une secrétaire national-e.

Au niveau régional

> Europe Écologie - Les Verts

Europe Écologie - Les Verts Pays de la Loire est la composante régionale du mouvement politique national. Elle regroupe l'ensemble des groupes locaux de la région et l'ensemble de ses adhérent-e-s.

> Le congrès régional

Le congrès régional, tous les 2 ans, décide de l'orientation politique régionale et élit ses représentant-e-s.

> Le conseil politique régional

Le conseil politique régional (CPR) est l'instance délibérative et décisionnaire au niveau régional.

Il est composé de :

- Un collège d'adhérent-es élu-es en Congrès régional sur la base des motions d'orientations,
- Un collège d'adhérent-es représentant-es des groupes locaux,
- Un collège d'adhérent-es tiré-es au sort.

> Le bureau exécutif régional

Le bureau exécutif régional (BER) met en œuvre les décisions du congrès régional, via les assemblées générales ou le CPR. Il est élu pour 2 ans et se doit d'assurer le fonctionnement quotidien du mouvement. Il peut compter jusqu'à 11 membres.

Au niveau local

> Le groupe local (GL)

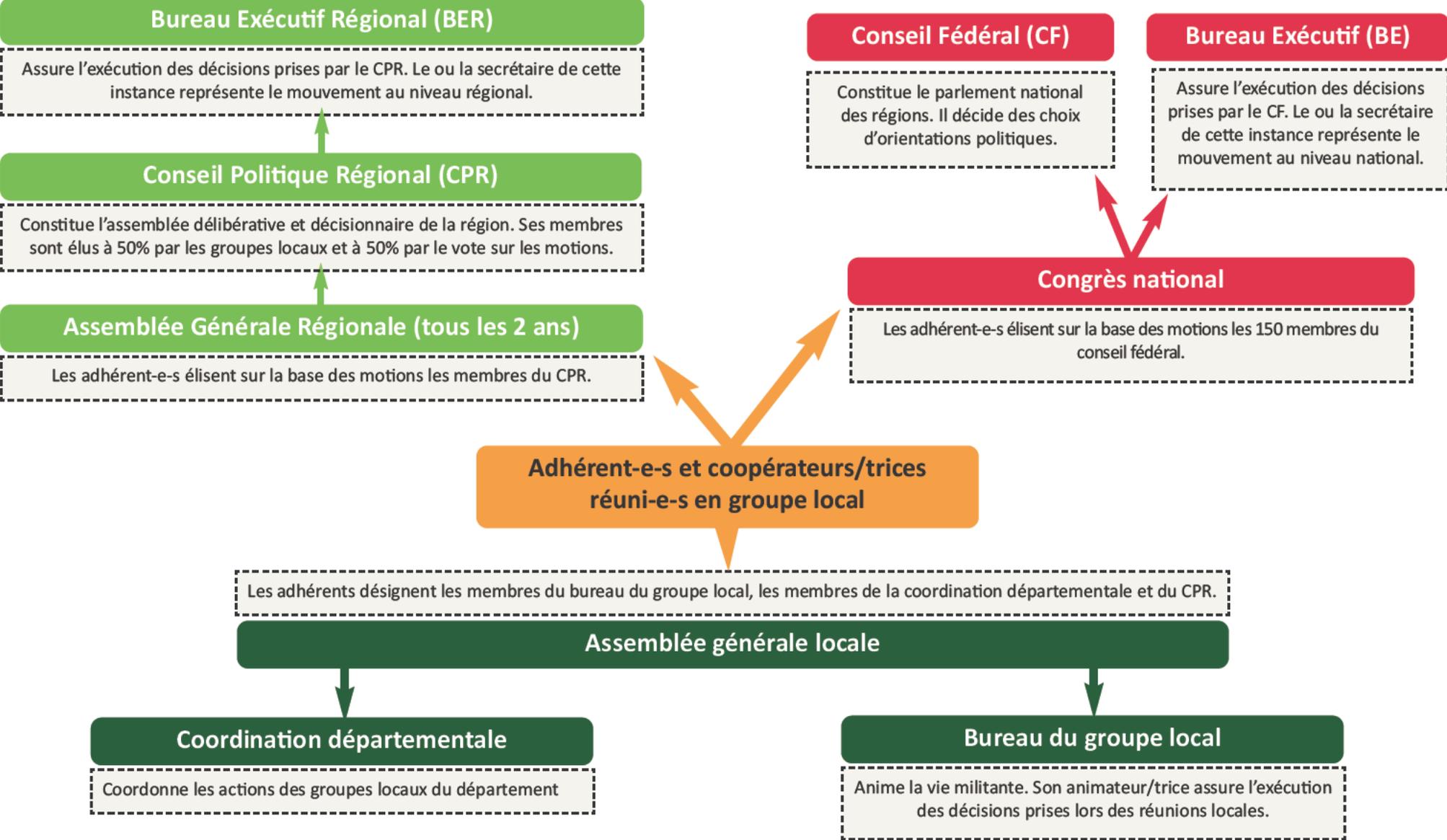
Le groupe local constitue l'échelon de base du mouvement. Il regroupe les adhérent-e-s sur un territoire donné. Les membres de la coopérative peuvent assister à toutes les réunions du groupe local mais n'ont pas de droit de vote. Chaque groupe local est constitué, sauf exception, de cinq adhérent-e-s minimum.

Le rôle du groupe local est multiple et varié. Il anime la vie militante, accueille les nouveaux adhérent-e-s, les membres de la coopératives et les sympathisant-e-s. Il représente le mouvement à l'échelle locale en lien avec les élu-e-s. Il organise des actions auprès des citoyens et citoyennes et fait la promotion de l'écologie politique.

L'assemblée générale du groupe local a lieu chaque année. Ses représentants et référents au sein des instances d'Europe Écologie - Les Verts sont élus à cette occasion.



Fonctionnement interne Europe Écologie - Les Verts



Les principes fondamentaux

Notre mouvement politique repose sur les principes énoncés dans sa Charte des valeurs autant que sur ses statuts

> Egalité des membres

Sur la base d'une voix, une personne.

> Parité hommes/femmes

Pour tous les postes à responsabilité interne et candidatures externes. Pratique de prise de parole dite de « fermeture éclair » : à tour de rôle une femme, un homme.

> Respect du pluralisme

Respect et présence de minorités par un recours au scrutin proportionnel, liberté de parole en interne, prise en compte du vote blanc.

> Limitation stricte du cumul des mandats

Internes et externes, occupés simultanément et/ou dans le temps, ceci afin de favoriser le plein investissement dans les

mandats, le renouvellement et l'accès au plus grand nombre aux responsabilités.

> Résolution non violente des conflits

Par le dialogue et en dernier recours par des organismes ad hoc (commission régionale de résolution des conflits, comité national d'éthique, conseil statutaire).

> Principe de subsidiarité

La responsabilité d'une action publique est allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème elle-même.

> Fédéralisme différencié

Sous ce terme un peu austère se cache une vision de l'organisation territoriale d'EELV appliquée à sa propre organisation. EELV est donc une instance fédérale, organisée régionalement.

La vie du militant, gardons le fil !

Communication de l'information

> Les listes de diffusion

Les listes de diffusion par Internet sont le moyen de communication privilégié. Europe Écologie – Les Verts utilise notamment le courrier électronique : cela va plus vite, coûte moins cher et économise des ressources matérielles. Mais certains font le choix de ne pas y recourir donc l'inscription à ces listes n'est pas imposée.

Il y a deux types de listes

- **Les listes d'information** : elles permettent aux responsables de communiquer à l'ensemble des adhérents toutes les informations relatives à la vie et à l'organisation du mouvement, tant à l'échelle locale que départementale, régionale ou nationale. Ces messages sont indispensables pour se tenir informé de la vie du mouvement et des actions entreprises. Vous y êtes automatiquement inscrit dès votre adhésion.
- **Les listes de discussions** : elles permettent d'engager des débats, d'échanger des articles, de poser des questions. Attention, cela peut générer plusieurs dizaines de mails par semaine.

Si vous n'utilisez pas le courrier électronique, prévenez la permanence régionale ou votre groupe local de manière à ce que nous trouvions d'autres moyens de vous tenir informé-e-s.

Pour gérer votre abonnement aux listes, [cliquez ici](#) !

Vous pouvez choisir de :

- recevoir tous les messages
- ne recevoir aucun mail et de les consulter en ligne
- recevoir un récapitulatif quotidien de mails

Pour cela : connectez-vous, demandez votre mot de passe associé votre adresse inscrite sur la liste et changez les réglages dans « options abonnés ».



Comment militer ?

> Les réunions du groupe local

Vous serez régulièrement amené(e)s à participer aux réunions de votre groupe local et ainsi à participer concrètement à la vie locale de votre parti.

> Les Journées d'été

Chaque année, les journées d'été constituent un moment fort de la vie du mouvement. Elles se déroulent le 3^{ème} week-end du mois d'août et chaque année dans une ville différente. Plénières, réunions thématiques, rencontres : c'est un rendez-vous riche en partages et échanges à ne pas manquer !

> Les commissions

Vous pouvez vous engager dans une des **commissions thématiques** ou en créer une nouvelle : les adhérents et membres de la coopérative peuvent librement participer à leurs travaux. Il en existe au niveau national, régional ou plus localement. Enfin, **des commissions de travail** se créent ponctuellement pour élaborer les programmes électoraux.

Autant d'occasions de mutualiser les compétences et de contribuer par vos connaissances à notre enrichissement collectif !

Contacts utiles



Les jeunes écologistes !

Mouvement créé en 2001 (sous l'appellation des Jeunes Verts), les jeunes écologistes rassemblent les jeunes de 15 à 30 ans.

Dynamiques et créatifs, les jeunes écologistes sont des lycéen-nes, étudiant-es ou jeunes actifs sensibles aux idées écolos, désireux de les défendre, de les partager et de les étoffer. Ils mènent des actions sur divers thèmes (énergie et climat, économie et social, santé, culture.....)

Site et contact :

<https://jeunes-ecologistes.org/>



**58 rue Fouré
44000 Nantes**

**Tél : 02 40 35 29 53
mail : pdl@eelv.fr**

**Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h**

site internet : <http://pdl.eelv.fr/>

